

Ligue de l'Enseignement - Union Régionale de Franche-Comté (URFOL) - Attribution d'une subvention exceptionnelle

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : L'URFOL de Besançon propose d'accueillir la manifestation nationale annuelle «Spectacles en Recommandé» à Besançon, du 17 au 21 janvier 2005.

Cette manifestation consiste en la présentation d'une sélection «Spectacles Vivants» spécifiquement destinés au jeune public, en liaison avec la direction nationale et les 25 réseaux régionaux de la Fédération des Œuvres Laïques.

La Ligue de l'Enseignement, en la matière, constitue l'un des réseaux essentiels. La Scène Nationale (Théâtre de l'Espace) et le Centre Dramatique National (Nouveau Théâtre) se sont d'ailleurs associés à cette initiative.

La manifestation : 20 compagnies professionnelles, 25 représentations, 150 à 200 programmeurs professionnels, rencontres sur des thématiques liées au spectacle en direction du jeune public.

La Ville de Besançon a souhaité apporter son soutien à cette importante initiative, qui fera de Besançon pendant quelques jours, le rendez-vous des programmeurs du spectacle vivant.

Dans ce cadre, la Ville de Besançon apporte sa contribution par une aide financière de 7 860 € et des prestations en locaux évaluées à 2 140 €.

La dépense correspondante d'un montant de 7 860 € est à imputer au chapitre 65.30.6574/41000 qui sera abondé par un transfert de crédit d'égale montant prélevé au chapitre de dépenses imprévues (imputation 022.01.022.20200), du budget primitif de l'exercice courant.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 22 octobre 2004.